

ADR RECYCLAGE SPECIALISATION PETROLIERE (RP) ^{ADRrecylP}

TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES RECYCLAGE SPECIALISATION PRODUITS PETROLIERS (RP)

Accord européen pour le transport international de marchandises Dangereuses par Route. Il est mis à jour tous les deux ans et applicable de façon obligatoire au 1er juillet de l'année d'application.

Objectifs

- Permettre aux conducteurs de véhicules de mettre à jour leurs connaissances
- Obtenir le renouvellement du certificat ADR en réussissant l'examen final

Public Visé

Les conducteurs transportant en véhicules-citernes de plus de 1000 litres ou en conteneurs- citernes de plus de 3000 litres, les produits pétroliers désignés par les n° ONU. 1202, 1203, 1223, 1267, 1268, 1300, 1863, 1999, 3295 et 3475 ainsi que les n° ONU 3082, 3256 et 3257 (uniquement huiles de chauffe lourdes et bitumes).

Pré Requis

- Être titulaire d'un certificat de base dont la limite de validité n'est pas dépassée.
- Être titulaire d'un certificat de formation produits pétroliers dont la limite de validité arrive à échéance.

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos ou des études de cas.
Remise d'un support de formation.
Questions réponses, partage d'expériences.

Qualification Intervenant(e)(s)

Cette formation est réalisée par un organisme agréé par Arrêté Ministériel (Son identité et ses références d'agrément sont mentionnées sur le devis et la convention de formation).

Parcours pédagogique

- Quiz d'évaluation initiale
- Risques présentés par les produits pétroliers
- Dangers de l'électricité statique
- Expériences sur l'inflammabilité des liquides
- Équipements de protections individuelle et collective
- Construction des véhicules citernes
- Équipements spécifiques pour la récupération des C.O.V
- Procédures de chargement en source / en dôme
- Signalisation des véhicules / documents réglementaires
- Livraison en station-service
- Livraison mesurée chez les particuliers
- Chargement / déchargement des bitumes
- Mesures de sûreté / risques liés aux mouvements
- Accidentologie
- Règles de conduite spécifiques

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764



• Examen final

mises en situation

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique réalisée à la fin de la formation. La réussite à cet examen permet l'obtention d'une nouvelle carte ADR mentionnant la spécialisation.

Modalités d'Accessibilité

OUI

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 1 à 16 Personnes



Contactez-nous !

Magali Malveyz
assistante administrative

Tél. : 0559830039
Mail : capl-formation@city-pro.info

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764



Datadock

CAPL Formation - 225 RUE DU LEY - 64121 SERRES CASTET

Tél. : 0559830039 - Fax : - Site internet : www.caplformation.fr - e-mail : capl-formation@city-pro.info

SARL au capital de 10000 - N° TVA Intra. : FR91810712026 - Code NAF : 8553Z

Declaration d'activité enregistrée sous le numéro d'activité n° 72640383764 auprès du préfet de la région Aquitaine